



CONSEIL MUNICIPAL

SAINT-TRICAT

SEANCE DU 1er JUILLET 2025 – 19h00

MAIRIE DE SAINT-TRICAT

PROCES-VERBAL

Signature du secrétaire de séance
Rémi MERIAUX

Signature de Monsieur le Maire
Sébastien CASTELLAN



L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de Saint-Tricat s'est réuni en mairie de Saint-Tricat, sous la présidence de M. Sébastien CASTELLE, Maire.

Convocation au Conseil Municipal envoyée et affichée le 25 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Procuration(s) : 1

Nombre de votants : 14

Conseil Municipal du 1er juillet 2025 – Ordre du jour

1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 mai 2025
2. Mise à jour des tarifs, des horaires de garderie et rappel du tarif repas du restaurant scolaire de la commune de Saint-Tricat
3. Tarif du repas des aînés pour les conjoints de moins de 70 ans ou l'accompagnant
4. Modification Budgétaire n° 1 : Virement de crédits
5. Mise en place d'un dispositif de vidéo protection – Demande de subvention

Le quorum est atteint (nombre de présents : 11)

La séance est ouverte à 19h00

M. le Maire : Je vous propose de désigner en qualité de secrétaire M. Rémi MERIAUX

Secrétaire de Séance : M. Rémi MERIAUX

PRESENTS : M. Sébastien CASTELLE, M. Rémi MERIAUX, M. Roland PREVOST, M. Jean-Luc LOQUET, M. Ludovic TOURMAN, Mme Valérie BOMY, Mme Caroline BRAULLE, M. Quentin CALAIS, M. Jean-Pierre HENON, M. Benoît LENTIEUL, M. Frédéric LHIRONDELLE, M. Nicolas PANNEQUIN, M. Sébastien WATEL.

EXCUSES : M. Pierre LECLERCQ (donne procuration à Mme Valérie BOMY)

PROPOS INTRODUCTIFS :

M. Le Maire

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue à cette dernière séance du Conseil Municipal avant la trêve estivale.

L'année 2025 avance à un rythme soutenu, et ce premier semestre en témoigne pleinement. De nombreuses actions ont été entreprises, concrétisées ou lancées. Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation constante et votre implication, qui permettent à notre commune de continuer à se développer de manière dynamique, structurée et ambitieuse.

Parmi les réalisations récentes, je souhaite revenir sur plusieurs points importants.

Nous avons tout d'abord finalisé les travaux de rénovation de la mairie, un chantier majeur qui améliore à la fois les conditions d'accueil du public et celles de travail pour les agents. Dans le même temps, l'installation d'un point relais Mondial Relay a vu le jour sur notre commune : un service de proximité très apprécié par les habitants, qui s'inscrit dans notre volonté d'améliorer le quotidien et de favoriser les services accessibles localement.

Sur le plan de la transition énergétique et de la mobilité durable, la signature d'une convention pour l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques marque une avancée concrète. Il s'agit là d'un engagement fort pour accompagner les usages de demain et répondre aux besoins croissants des usagers en matière de mobilité propre.

Dans le champ scolaire et périscolaire, plusieurs chantiers structurants ont été amorcés : nous avons engagé des études de faisabilité pour la construction d'un bâtiment réunissant cantine et garderie, ainsi que pour la réhabilitation de l'école et de la salle polyvalente. Ces projets visent à répondre aux besoins actuels, mais aussi à anticiper l'évolution des usages.

La reprise du dossier concernant les travaux de l'église constitue également une priorité patrimoniale. Il s'agit de préserver un lieu emblématique, porteur de mémoire et d'identité pour notre commune.

D'un point de vue technique, nous avons poursuivi nos investissements avec l'acquisition de nouveaux matériels adaptés aux besoins des services municipaux : tondeuses autoportées, balayeuse, tondeuse thermique... Ces équipements permettent de garantir un entretien régulier et efficace de nos espaces publics.

Dans quelques semaines, une avancée importante va voir le jour avec la mise en œuvre de la solution numérique *My Périshool*. Cette plateforme simplifiera la gestion des réservations de la cantine et de la garderie. Elle offrira aux familles un outil intuitif, sécurisé et moderne, tout en permettant aux agents municipaux de travailler de manière plus fluide et efficiente. Une première formation a déjà eu lieu, et les retours sont très positifs.

Le déploiement de cette solution s'accompagnera d'une actualisation des horaires et des tarifs de la garderie, en lien avec les attentes exprimées par les familles. Il vous sera également proposé de délibérer sur le principe de gratuité de la garderie pour tous les enfants, ainsi que sur un éventuel ajustement des horaires d'accueil de la garderie, avec un démarrage à 7h au lieu de 7h30, sans impact sur les charges de personnel de la commune.

Concernant les projets d'investissement, les études de faisabilité relatives à la cantine/garderie et à la réhabilitation de l'école progressent. Nous devrions prochainement recevoir les premiers rapports, qui seront partagés avec la commission dédiée à la rénovation des bâtiments communaux, avant une présentation en Conseil Municipal.

Sur le chantier de l'église, les travaux reprendront à l'automne. Le montant prévisionnel de cette phase s'élève à 327 000 €. À ce jour, trois subventions ont été obtenues : 81 000 € du Département, 81 000 € de l'État au titre de la DETR 2025, et, je viens de l'apprendre cet après-midi, 68 000 € au titre de la DSIL 2025. Cela représente un taux de financement de 70 %, du jamais vu pour les précédentes tranches de travaux de l'église. Une demande complémentaire de 15 000 € pourra être déposée auprès de l'agglomération. Le reste à charge serait réduit à 25 %, ce qui constitue une performance remarquable. Je tiens à adresser mes sincères remerciements à Madame Agathe Cury, Sous-Préfète de l'arrondissement de Calais, ainsi qu'à Monsieur Jean-Claude Leroy, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, pour leur soutien actif et constant.

Depuis maintenant deux ans et demi, nous avons pris l'habitude de saisir chaque opportunité qui s'offre à nous, en agissant avec réactivité, même lorsque certains projets n'étaient pas initialement programmés. Ce fut le cas, par exemple, en 2023, avec la modernisation de l'éclairage public en LED, pour laquelle nous avons obtenu 10 000 € de subvention via le Fonds Vert. Une aide qui n'est désormais plus disponible pour ce type d'actions.

C'est dans cette même logique que nous proposerons ce soir une délibération de principe afin de solliciter une subvention de la Région Hauts-de-France pour l'installation d'un système de vidéoprotection. En effet, une enveloppe régionale de 1 750 000 € a été débloquée le 2 juin pour accompagner ce type de dispositifs. Avant tout lancement de travaux, nous étudierons soigneusement les modalités de financement disponibles afin de limiter le reste à charge pour notre commune.

En parallèle, la vie scolaire suit son cours. L'année se termine ce vendredi. Lors de la kermesse du 14 juin, chaque élève a reçu un livre choisi en concertation avec les enseignants, et les futurs collégiens se sont vu offrir un Chèque Culture d'une valeur de 50 €. Une attention qui témoigne de notre engagement envers la jeunesse. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance de participer à un voyage scolaire de deux jours à Paris, partiellement financé par la commune, avec au programme : découvertes culturelles, météo clémente et souvenirs inoubliables.

L'été qui s'annonce sera ponctué par plusieurs animations proposées par le Comité des Fêtes : le concours du plus beau jardin dont les inscriptions sont closes, le tournoi de pétanque du 3 août avec des jeux pour les enfants, et la traditionnelle pêche à la truite prévue le 31 août. Je remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur implication et leur énergie.

À la rentrée, la municipalité organisera son petit-déjeuner citoyen le samedi 13 septembre, un temps d'échange ouvert à tous. Le 16 septembre, j'aurai l'honneur de souhaiter un joyeux centenaire à Madame Madeleine Guerlain, et nous la mettrons à l'honneur lors du repas des aînés du 24 septembre, troisième édition de ce moment convivial.

Chers collègues, les idées mûrissent et les projets prennent vie. Nous avançons avec méthode, ambition et sens du collectif. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre disponibilité pour continuer à faire progresser notre commune, avec pragmatisme et détermination.

Je vous remercie pour votre attention.

Nous allons à présent entamer l'ordre du jour de notre séance.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2025

Le procès-verbal du 1er juillet 2025 vous a été remis, appelle-t-il de votre part des observations ?
Pas d'observations.

Le procès-verbal de la séance du 1er juillet 2025 a été adopté à l'unanimité.

2. Mise à jour des tarifs, des horaires de garderie et rappel du tarif repas du restaurant scolaire de la commune de Saint-Tricat

M. le Maire explique à l'assemblée la nécessité d'adapter les horaires de la garderie de la commune de Saint-Tricat aux besoins des familles et au déploiement du logiciel MY PERISCHOOL ; considérant les dispositions légales en vigueur (Code de l'action sociale et des familles), M. le Maire propose de réviser les tarifs et les horaires de la garderie de la commune de Saint-Tricat à compter de la rentrée scolaire 2025/2026 de la façon suivante :

Garderie du matin de 7h00 à 9h00 : gratuite

Garderie du soir de 16h30 à 18h30 : gratuite

Une jauge maximum d'accueil est fixée à 30 enfants pour chaque session de garderie.

Une pénalité pourra être facturée en cas d'inscription et d'absence, ou de présence sans inscription préalable à hauteur de 2,00 € par session.

Garderie du matin : de 7h00 à 9h00

Garderie du soir : de 16h30 à 18h30

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les familles seront informées par mail 15 jours minimum avant l'entrée en vigueur.

M. le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs et horaires du restaurant scolaire de la commune qui restent inchangés.

Tarif repas enfant : 3,55 € / repas

Tarif repas adulte : 4,60 € / repas

Horaire de restaurant scolaire : 12h00 à 13h30

L'Assemblée à l'unanimité approuve les changements d'horaires et de tarif de la garderie de la commune de Saint-Tricat.

3. Tarif du repas des aînés pour les conjoints de moins de 70 ans ou l'accompagnant

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que le repas des aînés sera organisé le 24 septembre 2025. Celui-ci est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus, de même qu'à M. le Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux. Mais il convient en revanche de déterminer la participation financière demandée pour les conjoints de moins de 70 ans de même qu'aux accompagnants. Le repas sera facturé à la commune par le traiteur de 30.00 € par personne.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte de fixer à 30.00 € le montant à régler par les conjoints de moins de 70 ans et par les accompagnants à titre de participation au repas des aînés du 24 septembre 2025.

4. Modification Budgétaire n° 1 : Virement de crédits

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n° 9_2025 du 4 avril 2025, la commune de Saint-Tricat a voté le Budget Primitif de l'année 2025.

Le Budget Primitif étant un acte prévisionnel, il convient, par la présente décision modificative, d'effectuer certains ajustements d'inscriptions budgétaires suite à l'obtention de nouvelles subventions. Ces ajustements sont présentés dans le tableau suivant :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses	Recettes
13 - 1321 – Subvention d'investissement Etat		81 802,64 €
21 – 2153 – Réseaux divers	81 802,64 €	
Total	81 802,64 €	81 802,64 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
74 – 7478 - Autres participations		2 420,76 €
011 – 618 - Divers	2 420,76 €	
Total	2 420,76 €	2 420,76 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver cette décision modificative.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

5. Mise en place d'un dispositif de vidéo protection – Demande de subvention

M. le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'engagement en faveur de la sécurité publique et de la tranquillité des administrés de la commune, la commune de Saint-Tricat souhaite mettre en œuvre un projet de vidéoprotection sur son territoire communal.

Ce projet a pour objectifs :

- De prévenir les actes de délinquance et les incivilités,
- De sécuriser les espaces publics, notamment aux abords des écoles, des bâtiments publics,
- des lieux de rassemblement, et des zones de circulation,
- D'aider les forces de l'ordre dans la résolution des infractions et la protection des personnes
- et des biens.

Cet aménagement d'un montant prévisionnel de 56 266,00 € H.T peut faire l'objet de demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France, au travers de son dispositif d'aide aux projets d'Equipement Numérique de Vidéo Protection (ENVP).

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de la Région Hauts-de-France une demande de subvention à hauteur de 25% des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 €, selon le tableau de financement suivant :

Mise en place d'un dispositif de vidéo protection				
BUDGET PREVISIONNEL HT DE L'OPERATION (en Euros)				
DEPENSES	MONTANT H.T	RESSOURCES	MONTANT H.T	%
Travaux :		Aides publiques :		
Vidéo protection sur l'ensemble de la commune	56 266,00 €	REGION HAUTS-DE-France		
		- Equipement Numérique de Vidéo Protection (ENVP)	14 066,50 €	25,00%
Sous-total =	56 266,00 €	Sous-total =		
		Autofinancement :		
		- Fonds propres	42 199,50 €	75,00%
TOTAL DE L'OPERATION - H.T	56 266,00 €	TOTAL DES RECETTES - H.T	56 266,00 €	100,00%

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès la Région Hauts-de-France cette demande de subvention et d'approuver ce plan de financement.

6. Informations diverses

Ludovic TOURMAN :

Ecole : Le dernier conseil d'école a eu lieu le 23 juin. Concernant la prochaine rentrée scolaire de 2025/2026, les effectifs sont équilibrés par rapport à cette année. L'école sera composée de 3 classes regroupant 70 élèves répertoriés de la façon suivante :

PS-MS-GS : 23 enfants - CP-CE1-CE2 : 23 enfants - CM1-CM2 : 24 enfants

Frédéric LHIRONDELLE : Les effectifs viendront à diminuer au vu de la baisse des naissances. Une rentrée dès l'âge de 2 ans serait le seul moyen d'y faire face.

M. le Maire : La délibération concernant le changement des horaires d'accueil de la garderie sera bénéfique sur ce point. Actuellement des enfants de la commune sont scolarisés dans des écoles de communes voisines, leurs garderies ouvrant plus tôt que la nôtre. Pour les parents prenant le train pour se rendre au travail, c'est un critère important.

Valérie BOMY : Nous allons changer les heures de garderie. Comment allons-nous informer la population ?

M. le Maire : Un courrier sera remis dans les boîtes aux lettres de chaque parent. Un message leur sera envoyé par Mail. Nous allons communiquer sur les réseaux sociaux. Mme Ledoux va relayer également les informations aux parents d'élèves sur l'ENT en fin d'année. Des informations sur les modalités d'inscription sur le nouveau logiciel leur sera également fournis.

Ludovic TOURMAN :

Ecole :

A la rentrée 2025, des nouveaux programmes seront mis en place et appliqués de la maternelle petite-section au CE2. Les nouveaux programmes CM sont déjà parus et doivent être appliqués à la rentrée 2026. Plusieurs manifestations ont eu lieu durant cette année scolaire, au mois de juin l'intégration de 5

petits rentrants en septembre 2025. La classe de Mme Caron est allée à Nausicaa, le transport de cette sortie a été financée par la coopérative scolaire, les entrées et l'atelier proposé ont été financés par l'APE et la coopérative scolaire. Les cours de CE2, CM1, CM2, 32 élèves, se sont rendus à Paris durant 2 jours, j'ai eu l'honneur de les accompagner avec d'autres parents d'élèves. Au programme, la montée au second étage de la Tour Eiffel, la visite de la cité des sciences et de l'industrie et la visite du château de Versailles et des jardins. Le 1^{er} juillet s'est déroulée la journée pique-nique à l'école. Ce repas ainsi qu'une glace ont été offerts par l'APE.

M. le Maire : Au vu des températures élevées ce jour-là, ce repas a eu lieu dans la salle des fêtes.

Ludovic TOURMAN : La prochaine sortie concerne la classe des maternelles de l'école qui se rendront à la plage en prenant le bus de ville le jeudi 3 juillet. Ils prendront également la Majestine, ils vivront cette journée avec la classe de Mme Jagër de l'école Kergomard.

M. le Maire : Ils empruntent régulièrement le bus de ville, cela permet de familiariser les tout-petits aux transports et les plus grands qui vont bientôt arriver au collège.

Ludovic TOURMAN : L'équipe enseignante est très satisfaite des écrans numériques interactifs qui ont été installés lors des vacances de printemps grâce à un don d'une entreprise. Un système de sonorisation que nous avons pu apprécier lors de la kermesse a été également offert à la commune par cette même entreprise. L'APE offrira prochainement des livres pour les différents projets lecture envisagés à chaque classe. Elisa PIGERE terminant son service civique au sein de l'école le jeudi 4 juillet, un poste est de nouveau disponible à partir de la rentrée scolaire prochaine. L'équipe enseignante remercie l'investissement de Benoît LENTIEUL.

M. le Maire : Une publication concernant cette recherche d'emploi va être diffusée sur les réseaux sociaux.

Ludovic TOURMAN :

AS Saint-Tricat :

Une Assemblée Générale s'est tenue il y a quelques jours. Les effectifs restent stables. Des enfants sont recherchés pour intégrer les équipes U12 et U13 la saison prochaine. L'équipe A des seniors est classée 4^{ème} de la 4^{ème} division et l'équipe B est 7^{ème} de la 6^{ème} division. Le tarif d'une licence s'élève à 70 euros pour un adulte et 50 euros pour un enfant. Lors de cette réunion, deux demandes ont été faites, un but amovible et la possibilité d'éclairer le petit terrain lors des entraînements à partir de fin novembre et jusqu'à fin avril.

Frédéric LHIRONDELLE : Je pense qu'il s'agira de modifier l'orientation actuelle de l'éclairage.

Ludovic TOURMAN : Deux projets au sein de l'association sont envisagés, le premier est l'ambition des seniors d'accéder à la 3^{ème} division, et le second est la découverte du football pour les petits, le samedi matin. En partenariat avec l'école, nous allons diffuser cette information auprès des parents en début d'année. Un entraîneur encadrera 3 à 4 enfants.

Le comité des fêtes : Le concours « mon beau jardin » est en cours. La commission se réunira vers le 14 juillet. Le prochain concours de pétanque se déroulera le 3 août. Concernant le prochain Trica'Trail, les dossiers sont en cours d'élaboration.

Jean-Luc LOQUET : Les statues devraient revenir le 15 juillet en présence de M. Tétard du Département. La commune a bénéficié d'un don de bancs pour l'église, grâce à l'aide de M. Tirmarche, notre Diacre. Nous devons les récupérer le mercredi 9 juillet à Etaples. Vers quelle date la reprise des travaux est-elle prévue ?

M. le Maire : Les dossiers concernant le lancement des appels d'offres est en cours et théoriquement le démarrage des travaux est fixé à l'automne, avec 75% de subventions.

Nicolas PANNEQUIN : Concernant Lilas, la personne en Service National Universel (SNU), va-elle revenir cet été ?

M. le Maire : Elle devrait revenir sur la deuxième quinzaine de juillet, après son stage BAFA.

L'ordre du jour étant épuisé nous pouvons clore la séance à 19h45.